

**Principaux chiffres du mois  
de mai 1994****Météorologie**

Le mois de **mai** a été chaud et bien arrosé. La température moyenne de l'air de 14,8°C excède de 1,7°C la normale 1901-1960 et les précipitations (101 mm d'eau tombée) sont de 32 mm supérieures aux valeurs moyennes calculées pour la même période. Moins d'heures de soleil : 176 seulement, contre les 199 de la normale.

**Population résidante**

En **mai**, la population résidante du canton a augmenté de 549 personnes et se chiffre à 394 410 à la fin du mois (dont 961 saisonniers). Cette hausse résulte d'un solde migratoire (saisonniers compris) positif de 408 personnes (arrivées dans le canton : 1 365, dont 6 saisonniers; départs : 957, dont aucun saisonnier) et d'un excédent des naissances (344) sur les décès (203) de 141 personnes.

En **une année**, la population résidante du canton (sans les saisonniers) s'est accrue de 5 544 personnes (+ 1,4 %), progression démographique davantage due aux résidents étrangers (+ 4 320) qu'à la population d'origine suisse (+1 224).

**Marché du travail**

A fin **mai**, le nombre de *chômeurs* inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 15 479. En un mois, leur nombre a augmenté de 26. Le taux de chômage, calculé en pour cent de la population active de 1990, est égal à 7,5 % à fin mai (comme en avril). La moyenne suisse se situe à 4,8 %; le canton de Vaud (7,7 %) est le plus touché, il précède Genève et le Valais (7,3 %).

Quant aux *places vacantes* annoncées à l'Office cantonal de l'emploi, elles s'élèvent à 707 en mai contre 583 en avril.

**Travailleurs étrangers**

Le nombre de travailleurs étrangers (sans les fonctionnaires internationaux) s'élève, à fin **mai**, à 98 718, dont 69 335 travailleurs sous permis B (annuels) et C (établis), 28 457 frontaliers et 926 saisonniers. Par rapport à la période correspondante de 1993, l'effectif total est en recul de 1 272 unités (- 1,3 %); les travailleurs résidents (titulaires de permis B et C) sont en légère hausse (+ 849) alors que les saisonniers (- 1 192) et les frontaliers (- 929) accusent des baisses.

28 juin 1994

./.

## Construction de logements

Les logements neufs en mai 1994 ? En définitive, 209 terminés (parmi lesquels 4 villas), 80 autorisés (dont 30 villas) et 163 requêtes déposées (parmi lesquelles encore 30 villas).

Annuellement, 1 985 logements ont été construits entre fin mai 1993 et fin mai 1994 (2 045 une année plus tôt). Ces constructions neuves – ajoutées aux démolitions et aux transformations, qui se soldent par une perte de 31 logements en un an – portent le gain total à 1 954 (1 956 à fin mai 1993) et le nombre de logements existant dans le canton à 193 274 unités. Quant aux projets, on dénombre encore 2 541 autorisations entre fin mai 1993 et fin mai 1994 (3 156 une année plus tôt), mais seulement 1 655 requêtes déposées (2 495 une année auparavant).

## Energie

La consommation totale d'électricité du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en mai à 191,7 millions de kWh (soit 2,3 % de plus qu'en mai 1993); celle de gaz à 66,9 millions de kWh (soit 4,1 % de plus qu'en 1993), chauffage à distance non compris.

## Transports

L'effectif des véhicules immatriculés dans le canton atteignait 248 264 à fin avril 1994 (- 4 428 en un an). A signaler que le nombre de voitures de tourisme (201 253) diminue nettement par rapport à 1993 (- 4 276). Parmi les véhicules à usage professionnel, seuls les camions et voitures de livraison enregistrent une augmentation (+ 738). Le nombre de motos (y compris les motocycles légers) augmente de 53 unités en un an pour s'établir à 25 222 à fin avril 1994.

A l'aéroport de Cointrin, le nombre de passagers enregistré au titre du trafic commercial (passagers en transit inclus) baisse en avril 1994 de 0,5 % (506 533 passagers contre 509 161 en avril 1993). Par contre, le mouvement d'avions, au titre du même trafic, augmente pour la même période de 1,1 % (8 569 contre 8 475 en avril 1993).

## Tourisme

Au mois d'avril 1994, 75 244 hôtes (72 302 en avril 1993), dont 65 244 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total de nuitées s'est élevé à 161 589, contre 157 667 l'an passé à pareille époque (augmentation de 3 922, soit 2,5 %). Le taux d'occupation des lits s'inscrivait en moyenne à 40,2 % contre 37,8 % en avril 1993.

## Indice genevois des prix à la consommation

En mai 1994, l'indice recule de 0,1 % et se fixe à 100,9 points (mai 1993 = 100). Le taux annuel de renchérissement s'établit à 0,9 %, contre 3,9 % l'an passé à pareille époque. L'évolution de ce mois est caractérisée par la prise en compte des loyers (+ 2,4 % en un an). En juin, l'indice reste stable et s'établit à 101,0 points (taux annuel : 1,0 %, contre 3,9 % en juin 1993. ■